



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/12/14

Reçu en Préfecture le : 16/12/14  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 15 décembre 2014**  
**D-2014/756**

***Aujourd'hui 15 décembre 2014, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

**Excusés :**

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Benoit MARTIN

## **Prestations d'assistance aux utilisateurs, de maintenance et de gestion des changements sur l'environnement postes de travail du système d'information de la Ville de Bordeaux et du CCAS de Bordeaux**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La disponibilité et la continuité de service du système d'information municipal nécessitent une organisation performante et rigoureuse d'assistance aux utilisateurs, de gestion et de résolution des incidents, sur un périmètre grandissant de plus de 5200 stations de travail informatiques et d' autant de téléphones fixes, répartis sur l'ensemble des services municipaux, des écoles primaires et des établissements du CCAS.

Pour répondre à la croissance de cet environnement technique et à sa dispersion géographique, la Direction Générale de l'Innovation Numérique et des Systèmes d'Information fait appel à des prestataires spécialisés en leur fixant des objectifs de niveaux de service et de maîtrise des coûts. La normalisation et le pilotage des fonctions de gestion et d'administration permettant d'améliorer de manière significative la collecte et l'analyse des indicateurs de performance de cette activité.

Par la délibération n°2014/469 du 29 septembre 2014 vous avez autorisé la Ville de Bordeaux à constituer un groupement de commandes avec le CCAS afin de globaliser les besoins communs dans un seul cahier des charges.

C'est sur la base du dossier de consultation préparé par la Direction Générale de l'Innovation Numérique et des Systèmes d'Information, que la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert dont l'objet est la fourniture de prestations d'assistance aux utilisateurs, de maintenance et de gestion des changements sur l'environnement poste de travail du système d'information de la Ville et du CCAS de Bordeaux.

Dans un objectif d'optimisation financière, ce marché a pour but de regrouper l'ensemble des activités d'infogérance poste de travail pour l'ensemble des entités gérées par la DGINSI : Ville, Ecoles et CCAS.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer les marchés aux sociétés suivantes :

**Lot n°1** : Activité Centre d'Appels et Assistance.

La dépense annuelle est estimée à 234 000 € TTC (hors CCAS)

La société PROSERVIA

**Lot n°2** : Maintenance et réparation des postes de travail et périphériques – matériel informatique.

La dépense annuelle est estimée à 155 000 € TTC (hors CCAS)

La société SPIE

**Lot n°3** : Maintenance des matériels téléphoniques et périphériques associés– téléphonie traditionnelle.

La dépense annuelle est estimée à 20 000 € TTC (hors CCAS)

La société PROSERVIA

**Lot n°4** : Gestion des changements et prestations d'assistance.

La dépense annuelle est estimée à 44 000 € TTC (hors CCAS)

La société ATS

Ces marchés à bons de commande sont conclus sans montant minimum ni montant maximum, pour une durée de quatre ans à compter de leur date de notification.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer ces différents marchés avec les sociétés précitées, en application des articles 33-40-57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours et suivants rubrique 020, articles. 2031, 2183,2051, 6156, 617

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 décembre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**